

Maintenant, est-il bien certain que les *P. pennatifolius* et *Selloanus* soient, malgré quelques différences entre eux, deux espèces distinctes plutôt que deux formes ou variétés d'une même espèce? C'est ce que je ne voudrais pas décider, et la réponse sera évidemment variable suivant les habitudes ou l'inspiration de chacun. Le *P. Selloanus* a souvent les inflorescences et les fleurs elles-mêmes plus petites que celles du *P. pennatifolius*, mais le fait n'est pas constant, comme on le voit par la figure même du *Flora brasiliensis*. Le *P. Selloanus* est, dans cet ouvrage (fasc. LXV, 136, t. XXX), distingué par ses feuilles à deux ou trois paires de folioles, glabres des deux côtés, des pédicelles floraux grêles, six fois aussi longs que le bouton et un ovaire très-glabre, tandis que le *P. pennatifolius* aurait 1-3 trois paires de folioles, avec poils en dessous, principalement sur les nervures, ces folioles étant linéaires-oblongues, avec les nervures médiane et latérales proéminentes. Je vois encore une légère différence entre les rameaux dont l'écorce est, dans le *P. Selloanus*, plus jaune ou d'un brun pâle vers le sommet des rameaux. C'est peut-être le *P. Selloanus* qui est cultivé dans certaines serres sous le nom de *P. simplex*, ce qu'on ne pourra affirmer que s'il produit des fleurs, lesquelles sont, il me semble, bien plus rares que celles du *P. pennatifolius*. Il y a beaucoup de feuilles du *P. Selloanus* qui ont quatre paires de folioles, et j'ai sous les yeux des feuilles fraîches de *P. pennatifolius* type qui sont tout à fait dépourvues de poils sur les nervures, soit en dessus, soit en dessous. Peut-être toutes les espèces du genre ont-elles d'ailleurs les propriétés médicinales constatées dans les *P. Selloanus* et *pennatifolius*; ce qu'il faudrait vérifier si ce médicament continuait d'être à la mode. M. D. Parodi, botaniste du Paraguay, vient de nous faire savoir que la *Picada de la Trinidad*, où Bonpland a récolté le *Jaborandi*, n'est pas à Corrientes, mais dans les environs de l'Assomption. M. Parodi a signalé la plante en 1861 comme masticatoire, odontalgique et sialagogue, sous le nom de *Ibirà-tày*.

M. H. BAILLON. — *Sur le poison du Cay-Chui*. — J'ai vu, envoyé sous ce nom du Tonking, une sorte d'extrait desséché qui, dans le pays, se conserve dans des tubes en bambou bien bouchés et dont les effets sont surprenants. Il sert à empoisonner les flèches en bambou aiguisé que les naturels emploient à la chasse:

Un animal aussi volumineux qu'un cerf peut être arrêté presque subitement dans sa course quand il a été atteint d'une de ces armes. Il paraît que ce suc est le latex d'un arbre auquel on fait des incisions vers la partie inférieure. On récolte alors le lait qui s'écoule goutte à goutte et qu'on humecte avec de l'eau ou de la salive quand il s'est desséché des tubes où on le conserve. Ce poison étant accompagné de quelques jeunes branches de l'arbre dont il est extrait, j'y ai reconnu tous les caractères des feuilles d'un *Antiaris*, probablement l'*A. toxicaria* LESCHEN. Cet arbre de l'archipel Indien, etc., est-il aussi originaire du Tonking ou bien y a-t-il été transporté ?

M. H. BAILLON. — *Observations sur le genre Canotia.* — M. A. Gray vient de donner, dans les *Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences* (mai 1877), son opinion sur le *Canotia* qu'il considère comme une Rutacée. Cette opinion est bien différente de celle que j'ai exprimée en 1871 (*Adansonia*, X, 18), alors que j'ai rangé le *Canotia* parmi les Célastracées. En tous cas, M. A. Gray accorde que la plante ne saurait être une Rosacée, comme l'ont voulu plusieurs auteurs. Je n'admets pas cependant avec lui « que ce soit déjà mieux » de l'avoir rapportée aux Célastracées. Il n'y a pas ici de plus ou moins bien, en dehors de la détermination exacte des véritables affinités d'un genre ; et à mon sens, il est tout à fait inadmissible que le *Canotia* soit une Rutacée. En relisant aujourd'hui la description que j'ai donnée en 1871 et en la comparant avec la nature, je la trouve tout à fait exacte et je m'étonne que M. A. Gray ait pu voir les choses autrement. Il me reproche, il est vrai, d'avoir décrit le calice comme valvaire. Il y a ici une citation inexacte. Sur les boutons, même très-jeunes, que j'ai reçus de M. A. Gray, les sépales étaient éloignés les uns des autres ou ne se touchaient que par leurs bords. Mais comme ces bords étaient amincis, je me suis dit que peut-être à un âge antérieur ils se recouvraient plus ou moins, et c'est pour cela que j'ai expressément écrit avec un point de doute : « le calice est à cinq divisions dont la préfloraison paraît être valvaire (?) ». Voilà ce que M. A. Gray aurait dû citer ; peut-être a-t-il possédé des boutons assez jeunes pour voir que les sépales s'y recouvrent les uns les autres. Il y a à la base du gynécée un épaissement de la nature des disques ; son existence est incontestable. M. A. Gray a décrit là



Baillon, H. 1878. "Sur le poison du Cay-Chui." *Bulletin mensuel de la
Socie*

te

linne

enne de Paris 1(19), 150–151.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/41444>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/292415>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.

This file was generated 20 July 2023 at 20:48 UTC